

A/F3C

 Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/04/2024 (12 mois)			du 01/10/2022 au 30/04/2023 (07 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Fonds commercial	155 000		155 000	155 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 443	147 889	40 554	45 563	- 5 009
Autres immobilisations corporelles	556 502	185 230	371 272	417 434	- 46 162
Avances et acomptes				1 405	- 1 405
Autres participations	254		254	220	34
Autres immobilisations financières	108		108	108	
TOTAL (I)	900 307	333 120	567 188	619 730	- 52 542
Matières premières, approvisionnements	61 000		61 000	47 800	13 200
Clients et comptes rattachés	1 169		1 169		1 169
. Personnel	179		179		179
. Organismes sociaux	157		157		157
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 453		8 453	55 669	- 47 216
. Autres	139 650		139 650	32 069	107 581
Disponibilités	303 905		303 905	227 467	76 438
Charges constatées d'avance	7 380		7 380	9 338	- 1 958
TOTAL (II)	521 893		521 893	372 343	149 550
TOTAL ACTIF (I à V)	1 422 200	333 120	1 089 081	992 073	97 008

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2024 (12 mois)		du 01/10/2022 au 30/04/2023 (07 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 33 000)	33 000		33 000	
Réserve légale	3 300		3 300	
Autres réserves	181 803		170 295	11 508
Résultat de l'exercice	155 394		41 508	113 886
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	373 497		248 103	125 394
. Emprunts	304 879		358 296	- 53 417
. Associés	219 783		191 225	28 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 114		79 665	- 16 551
. Personnel	72 747		64 026	8 721
. Organismes sociaux	30 024		28 549	1 475
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 831		123	1 708
. Autres impôts, taxes et assimilés	23 207		22 085	1 122
TOTAL (IV)	715 584		743 970	- 28 386
TOTAL PASSIF (I à V)	1 089 081		992 073	97 008

Certifié conforme par le
Président

DocuSigned by:

36155A78AF604CF...

A.J.F.3.C.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 33.000 euros
Siège social : 18, rue Claude Joseph BONNET
69004 LYON

510 403 447 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 OCTOBRE 2024**

**DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de l'exercice s'élevant à la somme de **cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-treize euros quatre-vingt-dix-sept centimes (155 393.97 €)** de la manière suivante :

A titre d'une distribution de dividendes la somme de	120 000.00 €.
Le solde restant sur le compte « Autres Réserves »	35 393.97 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les parties consentent à la signature électronique des présentes par l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, l'exigence d'une pluralité d'originaux étant réputée satisfaite en application de l'article 1375 du Code civil lorsque le procédé permet à chaque partie de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès.

Le Président JD CROIZIER
Représentée par M Julien CROIZIER

DocuSigned by:

36155A78AF604CF...

 Annexe**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/04/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/04/2023 avait une durée de 07 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 089 080,81 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 155 393,97 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/07/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Stocks : Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Certifié conforme par le
Président

DocuSigned by:

36155A78AF604CF...

AJF3C

18 RUE CLAUDE JOSEPH BONNET 69004 LYON

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Fonds commercial (hors droit au bail) = 155 000**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	155 000		155 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	155 000		155 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 900 307

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	155 000			155 000
Immobilisations corporelles	718 691	34 326	8 072	744 945
Immobilisations financières	328	34		362
TOTAL	874 019	34 360	8 072	900 307

Amortissements et provisions d'actif = 333 120

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	254 288	85 498	6 667	333 120
TOTAL	254 288	85 498	6 667	333 120

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	155 000	0	155 000	Non amortiss.
Matériel de cuisine	188 443	32 133	156 310	de 5 à 8 ans
Agencements locaux	541 140	177 556	363 585	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	1 384	1 279	105	3 ans
Matériel informatique	7 045	4 318	2 727	de 3 à 5 ans
Mobilier	6 933	2 077	4 855	5 ans
TOTAL	899 945	217 363	682 582	

Etat des créances = 157 096

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	108		108
Actif circulant & charges d'avance	156 988	156 988	
TOTAL	157 096	156 988	108

Produits à recevoir par postes du bilan = 110

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	110
TOTAL	110

AJF3C

18 RUE CLAUDE JOSEPH BONNET 69004 LYON

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Charges constatées d'avance = 7 380

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AIF3C

18 RUE CLAUDE JOSEPH BONNET 69004 LYON

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 33 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3300	10,00	33 000
Titres en fin d'exercice	3300	10,00	33 000

Etat des dettes = 715 584

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	304 879	64 029	240 850	
Dettes financières diverses	219 783	219 783		
Fournisseurs	63 114	63 114		
Dettes fiscales & sociales	127 808	127 808		
TOTAL	715 584	474 734	240 850	

Charges à payer par postes du bilan = 63 170

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	4 667
Dettes fiscales & sociales	58 503
TOTAL	63 170

Annexe (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 110

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org soc prod a recevoir(438700)	110
TOTAL	110

Charges constatées d'avance = 7 380

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avan(486000)	7 380
TOTAL	7 380

Charges à payer = 63 170

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fres non parvenues(408100)	4 667
TOTAL	4 667

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(428200)	18 941
Primes de bilan cap(428610)	15 800
Charges sociales s/ cp(438200)	4 421
Cap - ta(438600)	644
Chges soc s/ cp prime(438620)	6 320
Impots a payer(448600)	12 377
TOTAL	58 503